

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 36 (1891)
Heft: 11

Artikel: Rassemblement de troupes de 1891
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-336973>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

REVUE MILITAIRE SUISSE

XXXVI^e Année.

N° 11.

Novembre 1891

Rassemblement de troupes de 1891.

MANŒUVRES COMBINÉES DES VI^e ET VII^e DIVISIONS

II

Dans le numéro dernier de la *Revue Militaire suisse*, nous avons brièvement résumé les opérations stratégiques qui ont composé les manœuvres de divisions. Il nous reste à présenter quelques observations sur l'ensemble de ces six journées.

Pour la première fois, il a été fait un emploi tactique étendu de la *poudre nouvelle*. Nous n'avons point à discuter ici les transformations que cet agent fera subir à l'art de la guerre. Constituons seulement que l'absence presque complète de fumée et le peu de sonorité des détonations compliquent notablement nos manœuvres de paix. A défaut de projectiles, on avait jusqu'à présent un moyen d'estimer, par la fumée produite, la position, la force et l'action probable des troupes. Ces appréciations deviennent très difficiles avec l'introduction de la poudre nouvelle. L'artillerie en outre, qui, par sa nature même, doit combattre à grande distance et tirer le plus possible de derrière un couvert, voit diminuer encore son importance apparente dans nos exercices de paix. On pouvait jusqu'ici se représenter la part qu'elle prenait au combat, en voyant de loin la fumée blanche qui s'élevait au-dessus de ses emplacements. Aujourd'hui, au contraire, c'est à peine si l'on entend les détonations du canon; souvent il est presque impossible de découvrir les positions qu'il occupe.

Aussi, pour qui juge superficiellement, l'artillerie semble-t-elle, plus encore que naguère, ne jouer dans le combat qu'un rôle très minime. C'est dire que l'infanterie et la cavalerie n'ont pas pour son feu le juste respect que leur imposeraient en cas de guerre, les balles de ses shrapneis. L'observation qui précède a du reste été faite d'une manière générale pour le feu de toutes les armes.

Celui de la cavalerie entr'autres mérite qu'on en tienne un compte plus grand, depuis que cette arme possède la mitrailleuse

Maxim. L'ensemble de nos troupes doit apprendre à se défiler mieux, et à ne pas s'exposer inutilement aux coups de l'adversaire. On émettait à ce sujet, l'idée originale de faire savoir aux troupes au début de nos rassemblements, qu'*une* balle et *un* obus seraient tirés, pendant les manœuvres, par l'une ou l'autre des divisions. Cette nouvelle, disait-on, suffirait à donner aux hommes la prudence nécessaire, et à les faire profiter avec le soin voulu des couverts du terrain. Il y a dans cette boutade ceci de très vrai : c'est qu'en temps de guerre les troupes ne pourraient pas s'avancer, comme actuellement, avec ce superbe mépris du feu de l'ennemi.

Nous avons déjà mentionné l'introduction, faite à titre d'essai, des *mitrailleuses Maxim*. Trois de ces bouches à feu étaient attachées au régiment 6 de dragons. Nous ne les avons pas examinées d'assez près pour nous être fait une opinion sur leur mécanisme, leur valeur ballistique, et leur effet probable. Ces nouveaux engins ont naturellement leurs partisans et leurs adversaires, et la question de leur admission définitive n'est pas encore tranchée. La mitrailleuse Maxim, d'une portée égale à celle du fusil, est servie par deux hommes; cette voiture à deux roues est traînée par une paire de chevaux. L'espacement parfaitement régulier de leurs détonations est évidemment un grand inconvénient tactique de ces bouches à feu. De très loin, en effet, on reconnaît la présence des mitrailleuses à un crissement mécaniquement réglé et ininterrompu. L'ennemi, sachant à qui il a affaire, ne courra plus le danger de déployer inopinément des troupes, en se croyant en présence d'un corps d'infanterie. Grâce à leur tir si rapide, l'emploi d'une de ces pièces peut être d'autre part de la plus grande utilité, s'il s'agit par exemple d'occuper un défilé.

Le service *vélocipédique* a été fait par une vingtaine d'hommes dans chaque division. Les bicyclistes de la VII^e n'avaient pas d'habillement uniforme. Ils étaient sans armes et se distinguaient seulement au moyen d'un insigne. Sans parler d'un équipement plus régulier, les vélocipedistes de la VI^e division portaient à la ceinture un yatagan d'infanterie. Cette arme est pour eux tout ce qu'il y a de plus mal entendu : elle nuit à l'équilibre et, à chaque tour de pédale, frotte sur la cuisse de l'homme. On ne saurait l'employer sans mettre pied à terre et, là encore, elle n'est que d'une utilité très minime. Le revolver lui est incontestablement supérieur : léger et d'un effet beaucoup plus grand, il peut être employé, tout en marchant, par le vélocipédiste attaqué se repliant au plus vite.

Mentionnons encore l'innovation, introduite cette année, d'une *gendarmerie de campagne*. Le département militaire fédéral avait réglé par une instruction le rôle de ce corps nouveau : son ressort comprenait la police des mœurs et des étrangers, celle des auberges, le service d'ordre dans les cantonnements, sur le terrain des manœuvres, d'inspection, etc. La gendarmerie paraît s'être bien acquittée de sa tâche.

On nous permettra les quelques observations qui suivent, sur l'activité des différentes armes.

Dans l'*infanterie*, la discipline du feu accuse de notables progrès. Les tirailleurs sont calmes, obéissants aux commandements, et l'on n'a plus à attendre, comme naguère encore, une demi-heure avant qu'au signal de la retraite, les dernières détonations aient cessé. Il ne faut cependant pas trop se réjouir. Avec une arme à tir aussi rapide que l'est notre nouveau fusil, la discipline du feu devra se montrer d'une sévérité beaucoup plus grande encore qu'avec le Vetterli. Sans cela, dans l'excitation d'un combat réel, la consommation énorme de cartouches permise par les nouveaux engins, exposerait la troupe insuffisamment disciplinée à se trouver sans munitions au moment décisif. Il faut donc redoubler à cet égard d'attention et de sévérité.

La discipline de combat est assez satisfaisante. Nous avons cependant déjà signalé le défaut des troupes de savoir mieux profiter des couverts du terrain. L'*infanterie* doit se rappeler qu'avec la poudre sans fumée, la vue du champ de bataille est devenue bien plus libre, et qu'il importe donc plus que jamais de se dérober derrière les haies, fossés, etc., aux regards de l'ennemi. On remarque souvent un manque d'initiative et de présence d'esprit de la part des troupes d'attaque. Citons un seul exemple, relevé à la critique par M. le colonel Ceresole : Un détachement d'*infanterie* étant parvenu à 150 mètres d'une batterie, et dirigeant sur elle un feu des plus nourris, celle-ci jugea bon de quitter sa position. Il fallait profiter du moment où l'*artillerie*, devenue inoffensive, amenait ses avant-trains, pour sauter dans la batterie et s'emparer des bouches à feu. Au lieu de cela, le corps d'*infanterie* laissa, sans l'inquiéter, son ennemi se retirer.

On a aussi critiqué le fait que des états-majors nombreux et compacts se rapprochent beaucoup trop de la ligne de feu. Il arrive qu'on aperçoive au milieu des tirailleurs le plumet noir d'un colonel. On doit supposer à l'ennemi assez d'intelligence pour penser qu'il choisira avec préférence cet excellent point de mire, sûr qu'il est de porter ainsi un coup sensible à

l'adversaire. En temps de guerre, et sauf le cas de nécessité, il serait déplorable que des chefs supérieurs s'exposassent ainsi à des blessures certaines.

A propos des officiers montés de l'infanterie, notons les progrès remarquables que fait chez eux l'équitation. Nous ne sommes plus au temps où un chef de bataillon pouvant franchir à cheval quelque mince fossé, passait de ce fait pour un phénomène.

Malgré les fortes étapes que les troupes ont eu à fournir, la discipline de marche ne laissait que peu à redire. A l'arrivée aux cantonnements, les soldats étaient alertes et bien alignés.

Le service fourni par les bataillons de landwehr a produit la meilleure impression. Il a établi que notre armée pouvait compter sur sa seconde ligne. Les hommes de la landwehr sont plus faits et plus endurants à la marche que ceux de l'élite. Ils perdent moins de force en mouvements inutiles, mais restent peut-être inférieurs pour l'impétuosité et la rapidité de l'attaque. Ces corps se sont montrés parfaitement capables de tenir une campagne, et l'on ne saurait mieux faire que de leur donner l'entraînement voulu, en continuant à les exercer au terrain. Il est fort regrettable que les effectifs de ces troupes soient à tel point réduits. Huit classes d'âge sur douze formaient, pour le bataillon 87 par exemple, le total dérisoire de *240 hommes*. Le régiment 29 tout entier en comptait *4183*, et le régiment 3 à peine davantage. Il y a lieu de rechercher et de faire disparaître la cause d'un déchet aussi considérable. La pénurie des cadres se fait tout particulièrement sentir, et l'on ne saurait, lors d'une mobilisation générale, recourir comme cette année, à une forte proportion d'officiers et de sous-officiers pris dans les rangs de l'élite.

La réunion dans les mêmes manœuvres de troupes des parties les plus diverses de la Suisse, est une chose excellente. Elle fournit aux soldats l'occasion de faire la connaissance de leurs concitoyens et tend à effacer les différences qui les séparent. Il est clair du reste qu'on ne peut appeler la landwehr à nos rassemblements qu'à la condition de la prendre dans une contrée autre que celle dont les corps de l'élite sont déjà sous les drapeaux. Il y aurait en effet de grands inconvénients à dépouiller en temps de paix un territoire de toute sa population valide. Les dépenses faites pour amener de la landwehr d'autres cantons sont, ainsi que nous l'avons dit, de l'argent bien employé.

Parmi les innovations de détail introduites dans l'infanterie, citons la position du bras droit étendu le long de la bretelle du fusil, au commandement de *garde à vous à droite (gauche)*. Ce mouvement est une manière heureuse de donner au port d'arme suspendu un peu du « chic » qui lui manque. Il a cependant ce défaut qu'au moment où on le commande, le soldat sent souvent la bretelle du fusil mal assujettie à l'épaule. Dès lors, après avoir allongé le bras droit, il porte la main gauche hors du rang pour remettre en place la courroie qui a glissé. Ce mouvement, presque instinctif, et que l'on voit de loin, nuit beaucoup à la correction et au coup d'œil d'un défilé. A celui de Frauenfeld nous l'avons remarqué dans presque tous les fronts. Pour obvier à cet inconvénient, et rendre en général plus facile le port suspendu de l'arme, on a fait l'essai d'un nouvel appareil. Il se compose d'un petit cube de bois, fixé par une ganse en métal à la patte d'épaule, et portant en blanc sur fond rouge le numéro du bataillon. L'engin en question est appelé à être d'autant plus utile, qu'avec le nouveau fusil, la suspension est devenue la règle unique.

Il y a peu de chose à dire de la *cavalerie*. Son service d'information était bien fait, et souvent elle a déployé une remarquable initiative. On observe beaucoup de crânerie dans l'équitation de nos cavaliers. Même ceux dont la tenue à cheval laisse passablement à désirer traversent hardiment les terrains les plus difficiles. L'état des chevaux est réjouissant ; la remonte se fait dans des conditions toujours meilleures. Il faut seulement déplorer qu'avec une proportion déjà si petite de cavalerie, les effectifs soient à tel point réduits. On citait une compagnie de guides forte (ou plutôt *faible*) de 14 hommes en tout. Cet état de choses demande un prompt remède.

Nous avons déjà dit combien l'*artillerie* paraît à son désavantage dans nos rassemblements, surtout depuis l'introduction de la poudre sans fumée. Le terrain, en outre, lui était fort défavorable, par l'absence de champs de tir étendus, et à cause des fossés et marécages qui coupaient le pays. Le service de l'artillerie a du reste été satisfaisant. La qualité des chevaux est ici encore en progrès. Notons l'essai qui a été pratiqué du système autrichien consistant à faire, durant le tir, accroupir les canonniers. Cette position nous paraît excellente, car elle diminue beaucoup la surface du but offert à l'ennemi. Deux systèmes nouveaux de harnais ont été expérimentés ; nous ignorons le résultat obtenu.

Espérons qu'on réformerá bientôt notre système de paquetage, qui blesse les chevaux et nous paraît bien peu pratique.

Telles sont en gros les observations que l'on peut relever sur les différentes armes. Il nous reste à signaler la critique, souvent faite, du défaut qui consiste à ne pas savoir ménager les forces du soldat. Nos officiers d'état-major n'ont pas encore atteint la perfection dans cette tâche difficile. Les dislocations ont souvent été trop étendues, et les troupes ont eu de ce fait à fournir des marches exagérées. Quoique la direction des manœuvres remît aux deux divisions leur rayon de dislocation dès le signal de la retraite, les ordres n'étaient pas donnés avec une rapidité suffisante qui permit aux troupes d'être rentrées avant la nuit. Il résultait de ce fait que les quartiers étaient pris à la hâte, et que le service de propreté des chevaux laissait beaucoup à désirer. Les distributions ont souvent eu lieu à des heures trop tardives, par suite de la dispersion des cantonnements, et de lenteurs dans l'acheminement des colonnes de vivres. Une fois, en outre, dans l'une des divisions, le vélocipédiste porteur de l'ordre de dislocation, et qui devait le faire parvenir à la place de distribution, s'est égaré et a retardé de *deux heures* le départ des fourgons pour leurs cantonnements. Afin d'éviter des incidents aussi fâcheux, l'ordre de dislocation devrait être remis, non à un *vélocipédiste*, mais à un ou, mieux encore, à deux *officiers*. Il importe en effet au bien-être de la troupe que cet ordre reçoive une transmission rapide et assurée.

Le service en général des colonnes de vivres pourrait, avec avantage, être surveillé de plus près. Quoique moins brillant, il n'est pas moins important que celui des troupes de combat. Or on lui donne le rebut des chevaux, et il suffit de suivre un de ces trains, pour voir, sur mainte voiture déjà pesamment chargée, une vingtaine d'éclopés ou de paresseux à la remorque de deux malheureuses rosses. Que l'on s'étonne ensuite de l'arrivée tardive des approvisionnements ! Telles sont quelquesunes des causes des fatigues inutiles, et par là fort regrettables qui incombent au soldat.

Sans elles, on pourrait exiger plus d'efforts durant la manœuvre elle-même, et réservoir peut-être la possibilité d'un exercice de nuit. Ce dernier présenterait de fort notables avantages : une des conséquences de l'emploi de la poudre sans fumée sera la fréquence beaucoup plus grande des marches et des combats nocturnes. Il est donc nécessaire de s'y habituer. En outre, pour le corps at-

taqué, une prise d'armes subite offre des difficultés spéciales dans les cantonnements. Il n'en est pas de même dans une caserne, où toute la troupe est concentrée et par conséquent rapidement réunie. Du reste, les exercices de « générale » exécutés dans les cours d'instruction, se trouvent facilités par l'absence d'un ennemi réel, et par le fait que huit jours à l'avance, leur date est dans toute l'école le secret de Polichinelle. Au cours de nos manœuvres, la possibilité d'une surprise suffirait aussi à donner au service des avants-postes l'activité qui leur manque.

Telles sont les observations que nous a suggérées le dernier rassemblement de troupes. On voudra bien excuser la longueur de ces lignes et les quelques critiques que nous nous sommes permises, en considération de l'esprit dans lequel elles sont faites ; c'est l'ardent désir de voir progresser toujours notre vaillante petite armée.



Du développement de l'artillerie de montagne, spécialement en Suisse.

(Fin.)

En 1851 fut introduit en Suisse un fusil rayé de petit calibre. Bientôt après, toutes les armées adoptèrent pour l'armement de l'infanterie les fusils rayés. En présence de ceux-ci, les obusiers de montagne lisses perdirent tellement de leur valeur qu'on put douter de la nécessité de l'artillerie de montagne. Si l'on voulait la conserver, un canon d'un effet plus puissant devenait indispensable. On se mit donc en avril 1862 à tenter la construction d'un canon de montagne rayé, de 4 livres, d'après le système Muller, à Aarau. Ce système marqua sur l'obusier un progrès réel; jusqu'à 2000 pas, les résultats furent tout-à-fait satisfaisants, tandis que l'obusier, passé 1200 pas, ne donnait plus d'effet. A 1000 pas avec le canon lisse, la dispersion moyenne était de 155 pieds, en longueur; elle était, avec le canon rayé de 29 pieds, à la même distance; de 36 à 2000 pas, le tir à mitraille était moins favorable.

Ce canon rayé de 4 liv. était du calibre du 8,4 cm.; il avait 1 m. soit 10,35 calibres de longueur et pesait 205 liv. L'âme portait 6 rayures à 5°33' d'inclinaison. La hausse, divisée en pouces et lignes, permettait de tirer à obus de 300 à 2000 pas,